



E X T R A I T

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2014/90

L'an deux mil quatorze, le deux décembre, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 25 novembre 2014

PRESENTS : MM. MICHEL Gilbert, COING Jean-Pierre, GIRAUD Roger, PINATEL François, BERARD Guy, VIN Daniel, MIALON Delphine.

ABSENTS : MM. BEAUME Hugues, GONON Florence (pouvoir à MICHEL Gilbert), SEVERAC Pascal.

Secrétaire de séance : Monsieur VIN Daniel.

JARDIN D'ENFANTS HAMEAU DE SINGUIGNERET REVETEMENT DU SOL

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération en date du 29 septembre 2014 programmant les travaux de revêtement de sécurité du sol du jardin d'enfants au village.

Deux autres aires de jeux, l'une située au hameau des Aymes et la seconde au hameau de Singuigneret, nécessiteraient également des travaux de mise en sécurité.

Monsieur le Maire propose de programmer ces aménagements. Le devis correspondant à la mise en sécurité de l'aire de jeux du hameau de Singuigneret, établi par les services de la commune et la société EUROLUDIQUE, 38540 HEYRIEUX, s'élève à la somme totale HT de 10 405,48 €.

Le Conseil Municipal,

Etant donné la nécessité d'assurer un maximum de sécurité dans les aires de jeux très fréquentées par les enfants,

DECIDE de programmer les travaux de revêtement de sécurité du sol du jardin d'enfants au hameau de Singuigneret,

SOLLICITE l'aide financière du Conseil Général de l'Isère et de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère

MANDATE Monsieur le Maire pour effectuer toute démarche nécessaire à l'aboutissement de ce projet.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Maire,
Bernard MICHEL

